

Auszug aus
 Informations hebdomadaires
 no 28/91 du 8.7.1991

ablage 370.1
Afghanistan

VOYAGE EN AFGHANISTAN ET AU PAKISTAN DU
 SECRETAIRE D'ETAT K. JACOBI

DU 30 JUIN AU 7 JUILLET, LE SECRETAIRE D'ETAT KLAUS JACOBI A EFFECTUE UN VOYAGE A KAROUL, A ISLAMABAD ET A PESHAWAR CONSACRE A LA QUESTION AFGHANE.

CE VOYAGE LUI A PERMIS DE:

- S'INFORMER SUR L'EVOLUTION DU CONFLIT AFGHAN, QUI DURE DEPUIS PLUS DE 12 ANS, ET SUR LES EFFORTS DEPLOYES AFIN DE TROUVER UNE SOLUTION NEGOCIEE A CELUI-CI,
- TEMOIGNER DE LA DISPONIBILITE DE LA SUISSE A CONTRIBUER A CES EFFORTS,
- REPENDRE AUX INVITATIONS ET AUX APPELS QUI ONT ETE LANCES A LA SUISSE PAR DES MOUVEMENTS AFGHANS MODERES, PAR DES COMMANDANTS DE L'INTERIEUR, PAR KAROUL ET PAR L'EX-ROI ZAFER SHAH,
- RENDRE VISITE AU PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE PARTIES CONCERNEES AFIN DE LES ENCOURAGER A ENTAMER UN DIALOGUE.

JAC A NOTAMMENT EU DES ENTRETIENS A KAROUL AVEC LE PRESIDENT NAJIBULLAH, LE PREMIER MINISTRE, LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET LE MINISTRE DE LA SECURITE D'ETAT, DES INTELECTUELS, DES COMMANDANTS ET BENON SEVAN, REPRESENTANT PERSONNEL POUR L'AFGHANISTAN ET LE PAKISTAN DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU, A ISLAMABAD AVEC LE PRESIDENT DU SENAT, LE SECRETAIRE GENERAL AUX AFFAIRES ETRANGERES ET D'AUTRES HAUTS FONCTIONNAIRES DU MAE, ET A PESHAWAR AVEC DES CHEFS DE PARTIS (RABBANI, LE FILS DE GILANI, HEKMATYAR, MUDJADDIDI), DES INTELECTUELS, PLUS D'UNE CENTAINE DE COMMANDANTS ET DES REPRESENTANTS DE LA RESISTANCE AFGHANE CHITTE ETABLIE EN IRAN.

11X0407001-9138(BERNEDA)
 NYC1437 425017
 EDRN9138
 •BERNEDA

BERN 08.07.1991 15:37

5797-(3/3)-HHHHH

A TOUS SES INTERLOCUTEURS, JAC A SOULIGNE L'IMPORTANCE D'UN DIALOGUE, D'UN DIALOGUE SANS PRE-CONDITIONS, D'UN DIALOGUE QUI IMPLIQUE DES CONCESSIONS ET D'UN DIALOGUE QUI DOIT ETRE MENE PAS A PAS. EN EFFET, IL EST PRATIQUEMENT IMPOSSIBLE DE REUNIR AUTOUR D'UNE MEME TABLE TOUS LES MOUVEMENTS CONCERNES. IL CONVIENT DES LORS, DU MOINS DANS UNE PREMIERE PHASE, DE LAISSER DE COTE LES PERSONNALITES LES PLUS EXTREMES. CE DIALOGUE DOIT S'INSCRIRE DANS LE CADRE DE LA DECLARATION DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES DU 21 MAI 91 SUR L'AFGHANISTAN ET NOTAMMENT DE SON POINT 3 RELATIF AU DIALOGUE INTER-AFGHAN. OR, LA SUISSE EST DISPOSEE A FACILITER CE DIALOGUE SI CELA EST SOUHAITE PAR LES DIFFERENTES PARTIES CONCERNES. TOUTEFOIS, IL N'EXISTE PAS DE PLAN DE PAIX SUISSE POUR L'AFGHANISTAN ET LE VOYAGE DE JAC N'AVAIT NULLEMENT POUR OBJECTIF DE CONCURRENCER LES EFFORTS DE L'ONU. D'AILLEURS, CETTE DERNIERE, AINSI QUE LES FUA, L'URSS ET L'IRAN, AVAIENT ETE INFORMES DE L'IMMINENCE DE SON VOYAGE.

LA PAIX EN AFGHANISTAN NE PEUT ETRE IMPOSEE DE L'EXTERIEUR, PAR DES ETATS TIERS. CEUX-CI PEUVENT TOUTEFOIS CREER DES CONDITIONS CADRES FAVORABLES A LA PAIX. IL REVIENT AUX AFGHANS EUX-MEMES DE TROUVER UNE SOLUTION A CE CONFLIT QUI RESPECTE LEURS TRADITIONS. QUAND BIEN MEME LA SITUATION MILITAIRE EN AFGHANISTAN EST RELATIVEMENT FIGEE, LA GRANDE MAJORITE DES AFGHANS ET DES COMMANDANTS SEMBLENT ETRE LAS D'UNE GUERRE QUI A FAIT DEJA TROP DE MORTS, PROVOQUE TROP DE SOUFFRANCE ET ENGENDRE TROP DE REFUGIES. LA SITUATION ECONOMIQUE EN AFGHANISTAN EST CATASTROPHIQUE ET L'EFFORT DE RECONSTRUCTION SERA ENORME DES LA FIN DU CONFLIT. OR, LES OBSTACLES A UNE SOLUTION NEGOCIEE DE CELUI-CI SONT DE TAILLE ET ONT POUR NOM NAJIBULLAH, LE REGIME ACTUELLEMENT EN PLACE A KABOUL, LA MEFFIANCE QUI REGNE ENTRE LES AFGHANS, LA FRAGMENTATION DE LA RESISTANCE ET LE MANQUE DE VOLONTE DE CERTAINS DE METTRE UN TERME A CE CONFLIT.

DANS SON ENSEMBLE, LE PLAN DE PAIX DE L'ONU EST ACCEPTE PAR UNE MAJORITE DES INTERLOCUTEURS DE JAC. NOMBREUX SONT CEUX AUSSI QUI ONT MIS L'ACCENT SUR LA NECESSITE DE METTRE UN TERME A L'INTERVENTION D'ETAT TIERS DANS LE CONFLIT PAR LE BIAIS DE LIVRAISONS D'ARMES, DE MATERIEL ET LE TRANSFERT D'ARGENT.

POUR UNE GRANDE MAJORITE DES RESPONSABLES DE LA RESISTANCE, DES NEGOCIATIONS DIRECTES ET OFFICIELLES AVEC NAJIBULLAH SONT INCONCEVABLES. CET HOMME EST RESPONSABLE DE TROP DE SOUFFRANCE ET DE MORTS. IL DOIT DES LORS SE RETIRER DU POUVOIR. MAIS A QUI DEVRAIT-IL LE CEDER? LA QUESTION PESTE POSEE ET MET EN EVIDENCE TOUTE LA PROBLEMATIQUE D'UN REGIME DE TRANSITION DONT LES CONTOURS SONT ENCORE PEU CLAIRS. S'IL A BEAUCOUP ETE QUESTION LORS DE CE VOYAGE DE PAIX, LES VOIES QUI DEVRAIENT MENER A CELLE-CI SONT MULTIPLES ET PAS TOUJOURS CONCILIAIRES.

LA VOLONTE DE LA SUISSE DE CONTRIBUER A UN REGLEMENT NEGOCIE DU CONFLIT AFGHAN A PARTOUT ETE ACCUEILLIE AVEC SATISFACTION. A L'EXCEPTION PEUT-ETRE D'ISLAMABAD QUI ETAIT PLUS RESERVEE. LA POPULATION AFGHANE S'ACCROCHE A TOUT ESPOIR DE PAIX.

K. JACORI

)))